

*Question présentée par le député :*

*M. Boris Calame*

*Date de dépôt : 15 mai 2018*

## **Question écrite**

### **Une communication active et renouvelée de l'Etat, il y a urgence en la matière...**

Il semblerait temps que le Conseil d'Etat définisse une stratégie de communication et d'information effective à l'attention du peuple et de la population de Genève et qu'il la mette en œuvre. En effet, nous constatons que depuis plusieurs années, avec l'avènement des réseaux sociaux et la « dématérialisation » de l'Etat, le lien entre ce dernier et les Genevoises et Genevois s'est particulièrement détérioré.

Nous pouvons imaginer que le très faible taux de participation aux dernières élections est le reflet de cette perte de lien. Rappelez-vous, par exemple, il n'y a pas si longtemps, la FAO publiait plusieurs fois par semaine une page ou une double-page qui traitait de l'actualité de l'Etat.

Il y avait notamment, pour toutes les élections, une FAO spéciale qui mettait en perspective les enjeux de la législature, mais aussi les partis et candidat-e-s en présence. Il y avait aussi, parfois, une FAO spéciale pour les votations. On peut penser par exemple aux FAO spéciales pour l'élection des membres de l'Assemblée constituante et la votation de notre « nouvelle constitution ».

En outre, nous avons un site internet de l'Etat qui, il n'y a pas si longtemps, fonctionnait et présentait, directement en tête de sa page d'accueil, l'actualité de l'Etat. Que ce soit un concours, un projet d'aménagement, un communiqué de presse, un objet thématique, l'ordre du jour du Grand Conseil, les vœux du gouvernement, le programme de législature du Conseil d'Etat, une inauguration ou tout autre objet pouvant avoir de l'intérêt pour la population.

On reproche de plus en plus souvent au Conseil d'Etat, semble-t-il à raison, de s'enfermer dans sa Tour [Baudet], de perdre le lien avec la

population, de communiquer exclusivement au travers de ses chargé-e-s de communication, de communiqués ou conférences de presse qui sont relayés, ou pas, par les médias présents.

L'information ne peut être unique, elle se doit d'être multiple. Pour intéresser la population et le peuple de Genève, il ne suffit pas d'être passif ou exclusif, notamment par le biais des médias traditionnels, mais bien d'aller toucher les gens directement « chez eux ». Les réseaux sociaux sont de plus en plus utilisés par certains départements pour publier de l'information, que ce soit des vidéos thématiques ou des événements particuliers, cela n'est toutefois et de loin pas suffisant.

Si l'on compare la communication de l'Etat de Genève par rapport aux communes du canton, on se doit de constater que ces dernières redoublent d'intensité pour informer le plus largement possible leur population. C'est notamment les journaux communaux, distribués en tout-ménage, qui assurent une forme de lien indéniable avec la population, mais aussi affiches et imprimés qui sont distribués largement pour certains événements.

Nous avons de très grands enjeux à venir, notamment en lien avec le développement de Genève, que ce soit la réforme de la fiscalité, les nombreux projets d'aménagements, à l'exemple de celui de Praille-Acacias-Vernets (PAV), la Genève de demain au regard de ses bientôt 500 000 habitants, le futur de l'aéroport, le Grand Genève et la dynamique transfrontalière, l'inauguration du Léman Express (CEVA) et bien d'autres sujets encore.

Aujourd'hui, force est de constater que l'Etat a renoncé à ses moyens de communication directs en se concentrant sur des publics avertis, les médias traditionnels et des supports exclusifs. Il est devenu « invisible » pour bon nombre en matière d'information. Il ne sait prendre le temps d'expliquer, de sensibiliser, d'éduquer. L'Etat semble considérer que la communication se limite à l'actualité, il oublie de se projeter en présentant l'avenir.

Mes questions au nouveau Conseil d'Etat, que je remercie par avance pour ses réponses et, le cas échéant, sa prise en considération de la présente, sont alors les suivantes :

- 1. A quand l'avènement d'une communication proactive, régulière, dynamique et diversifiée, qui assure le lien entre l'Etat et le peuple et la population de Genève ?***
- 2. A quand une stratégie et des supports de communication qui assurent, sur le long terme, la transparence et l'information que l'Etat se doit de mettre en place au regard des exigences de notre constitution ?***

3. *A quand et comment une nouvelle forme de communication qui s'adresse à tout le monde et non pas « seulement » à des milieux ou personnes averties ?*
4. *A quand un site de l'Etat qui fonctionne et informe en ne se limitant pas à être seulement un portail d'entrée à une base de données et un mauvais moteur de recherche ?*